

**CONSEIL DES  
COMMISSAIRES  
DU  
13 OCTOBRE  
1998**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHICOUTIMI  
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

**CC-98-112**  
Ouverture de  
la session et  
constatation  
des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, à 19h30, sous la présidence de Mme Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

Sont présents, présentes, outre la présidente,

**Les commissaires :**

Mme Jacqueline Asselin  
M. Rino Beaulieu  
Mmes Sylvie Belzile  
Lise Blackburn  
M. Gilles Cardinal  
Mmes Sonia Desgagné  
Diane Durand  
Ruth Gagnon  
M. Michel Girard  
Mme Chrystiane Jean  
M. Charles Lavoie  
Mme Diane Perron  
MM. Régis Richard  
Rémy Simard  
Mme Diane Tremblay

**Les commissaires représentants des parents :**

M. André Boulianne (primaire)

**Sont également présents :**

MM. Lucien Houde, directeur général  
Michel Cloutier, secrétaire général

**Absences motivées :**

Mmes Diane Gauthier  
Denise Hudon  
Élaine Tremblay  
M. Michel Lemieux (secondaire)

Après un court moment de réflexion,

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné  
et résolu :**

D'accepter l'ordre du jour de la présente session tel que déposé au Conseil, en y ajoutant les points suivants :

**Sujets de décision :**

- Activité de perfectionnement sur la Loi 180/21 octobre 1998
- Assemblée générale du Conseil des commissions scolaires de la région 02/15 octobre 1998
- Demande de local/Restauration des berges des Ha ! Ha !
- Mandat/conciergerie/écoles St-Joseph et La Source (Chic.)
- Régionale Saguenay-Lac-St-Jean de l'Ordre des ingénieurs du Québec

**Sujets d'information :**

- Centre administratif Valin
- Consortium de formation/nouvelle usine d'Alcan, à Alma
- Sorties éducatives des élèves du primaire
- Transport scolaire à St-Félix d'Otis

**ADOPTÉE**

**CC-98-113**  
Ordre du jour

**CC-98-114**  
Procès-verbal  
du 22 septem-  
bre 1998

**Il est proposé par M. Michel Girard  
et résolu :**

D'accepter le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 22 septembre 1998.

**ADOPTÉE**

**En suivi** au point CC-98-107 (Plan d'effectifs 1998-1999), le directeur du service des ressources matérielles fait état des motifs qui ont mené à la fermeture de la boutique de l'ex-Commission scolaire Valin et au transfert du personnel à l'atelier. Il fait mention entre autres, de la formation d'un comité à ce sujet, des discussions avec la direction de l'école Charles-Gravel, d'encadrement et de l'assentiment des employés concernés.

Mme la Présidente exprime le souhait que dorénavant, ce type d'intervention soit porté à la connaissance du Conseil avant qu'une décision ne soit prise.

**CC-98-115**  
Rapport des  
comités de  
service

Les membres du Conseil ont reçu, pour leur information, une copie des comptes rendus des comités de service suivants :

- ☐ Comité de service des ressources financières
- ☐ Comité de service des ressources matérielles et informatiques

**CC-98-116**  
Courrier reçu

Les membres du Conseil ont également reçu la liste de la correspondance d'importance adressée à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay entre le 18 septembre et le 6 octobre 1998.

**C-98-117**  
Service de  
garde/école  
Marguerite-  
d'Youville

Les membres du Conseil reçoivent l'intervention de M. Jean-Marc Girard, président du Conseil d'établissement de l'école Marguerite-d'Youville, de la responsable du Service de garde de l'école, Mme Line Poulin, et d'un parent d'un élève fréquentant la garderie de cette école, M. Daniel Tremblay. M. Girard dépose au Conseil une pétition, signée par une soixantaine de personnes, demandant que des travaux soient entrepris en vue de doter la garderie d'un local adéquat et fonctionnel. Les motifs invoqués pour supporter cette demande sont : le nombre d'enfants fréquentant la garderie, l'exiguïté du local, l'absence d'eau courante dans le local, l'absence de meuble de rangement et la proximité du gymnase (conflits d'horaire).

Après quelques échanges,

**Il est proposé par M. Charles Lavoie  
et résolu :**

De mandater le directeur général, M. Lucien Houde, pour faire une analyse de la situation de la garderie de l'école Marguerite-D'Youville, explorer différentes avenues de solutions et soumettre une recommandation au Conseil des commissaires permettant d'apporter les correctifs s'il y a lieu.

**ADOPTÉE**

**CC-98-118**  
Politique de  
participation/  
gestion de la  
c.s.

Après étude et discussions, suivant un court historique fait par le directeur général sur les démarches qui ont mené à l'élaboration d'un projet de politique de participation des gestionnaires à la gestion de la Commission et suivant la présentation dudit projet par la directrice générale adjointe, Mme Ginette Gilbert,

**Il est proposé par M. Rino Beaulieu  
et résolu :**

D'accepter le projet de politique de participation des gestionnaires à la gestion de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tel que préparé et précisé en un document déposé au Conseil des commissaires.

Cette politique sera insérée au recueil des documents officiels de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

**ADOPTÉE**

**CC-98-119**  
engagement/  
personnel en-  
seignant

**CONSIDERANT** la recommandation du comité de service des ressources humaines ;

**Il est proposé par Mme Jacqueline Asselin et résolu :**

D=engager à contrat temps plein régulier, les enseignantes et enseignants suivants et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1998:

<u>Nom</u>	<u>École</u>	<u>Champ</u>	<u>Discipline</u>
ALLARD Johanne	Charles-Gravel	16	Éducation tech.
BERTHIAUME Gaétan	Fréchette	13	Sciences
BOIVIN Richard	Laure-Conan	01	Adaptation scolaire
BOUCHARD Carl	St-Antoine	05	Éducation physique
BOUDREAU Daniel	Médéric-Gravel	01	Adaptation scolaire
BOUDREAU Martin	Poly. de La Baie	17	Histoire
BOULIANNE Sandra	Saint-David	03	Primaire
CLAPPERTON Lydia	Notre-Dame	06	Musique/primaire
DEMERS Martine	Saint-David	03	Primaire
DUBÉ Nathalie	Saint-Georges	05	Éducation physique
GAGNON Louise	Médéric-Gravel	01	Adaptation scolaire
GALLANT Joël	St-Jean	05	Éducation physique
GIRARD Benoît	Des Quatre Vents	04	Anglais / primaire
GIRARD Catherine	Médéric-Gravel	03	Primaire
GOBEIL Chantale	Marie-Médiatrice	03	Primaire
LABRIE Martine	Des Jolis-Prés	04	Anglais / primaire
LEPAGE Jean-Marie	Centre Dom-Racine	65	Véhicule loisirs
MERCIER Marie-Claude	Poly. de La Baie	13	Mathématique
NOËL Pauline	Poly. de La Baie	13	Sciences
PARADIS Arnold	Poly. de La Baie	17	Géographie
POIRIER Tonio	Charles-Gravel	13	Mathématique
SERGERIE Alain	Dominique-Racine	16	Education techn.
SIMARD Pascale	Saint-Gabriel	03	Primaire
TREMBLAY Harry	Poly. de La Baie	13	Mathématique
TREMBLAY Isabelle	Jean-Fortin	02	Maternelle
TREMBLAY Lisette	Saint-Gabriel	03	Primaire
TREMBLAY Marc	Fréchette	08	Anglais
TROTTIER Caroline	Marguerite-D=Youville	02	Maternelle
VERREAULT Agathe	Des Quatre Vents	06	Musique

**ADOPTÉE**

Puis,

**CC-98-120**  
Emprunt à long  
terme

**ATTENDU QUE** le Conseil des commissaires doit emprunter pour financer les dépenses d'investissements et les dépenses inhérentes aux investissements approuvées par le ministre de l'Éducation ;

**Il est proposé par Mme Diane Perron et résolu :**

1. **QU'UN** emprunt jusqu'à concurrence d'un montant de dix-huit millions quatre cent quarante-cinq mille dollars (18 445 000 \$) soit contracté ;

2. **QUE** le produit de cet emprunt soit utilisé aux fins suivantes :

- |  |                    |
|--|--------------------|
| a) Au remboursement de la partie non amortie des émissions d'obligations venues à échéance ou échéant avant le 30 juin 1999 :  | <u>9 734 000\$</u> |
| b) Au financement des dépenses d'investissements subventionnées selon les règles budgétaires annuelles telles qu'indiquées en annexe à l'autorisation ministérielle d'emprunt du 6 octobre 1998, le tout pour une somme de : | <u>8 261 000\$</u> |

**CC-98-120**  
Emprunt à long  
terme  
Suite...

c) Au paiement des frais inhérents à  
l'emprunt : 450 000\$

**3. QU'A** cet égard, la Commission scolaire contracte cet emprunt selon l'un des deux (2) modes suivants :

a) En accordant au ministre des Finances du Québec le mandat de représenter la Commission scolaire et d'agir pour son compte et en son nom aux fins suivantes:

1. Placer cet emprunt par voie d'une ou plusieurs émissions d'obligations ;
2. Négocier les modalités de l'emprunt ;
3. Désigner une société de fidéicommiss, un conseiller juridique et un imprimeur ;
4. Négocier le coût de rétention des services de la société de fidéicommiss, du conseiller juridique et de l'imprimeur ainsi désignés ;

**OU**

b) En contractant cet emprunt auprès du ministre des Finances du Québec en sa qualité de gestionnaire du Fonds de financement du Québec.

**4. QU'UNE** demande soit faite au ministre de l'Éducation de déterminer les modalités de l'emprunt et d'accorder au nom du gouvernement, une subvention, à même les crédits votés annuellement à cette fin par le Parlement, pour pourvoir au paiement en capital et intérêts dudit emprunt.

**5. QUE** la Commission scolaire garantisse l'emprunt par le transfert de son patrimoine à un patrimoine fiduciaire de la créance que représente la subvention accordée par le ministre de l'Éducation, ce patrimoine fiduciaire étant constitué auprès de la société de fiducie pour le bénéfice des obligataires ou par la cession de la subvention en faveur du ministre des Finances du Québec en sa qualité de gestionnaire du Fonds de financement, le cas échéant.

**6. QUE** n'importe lesquels de la présidente, du directeur général, de la directrice générale adjointe, du secrétaire général, du directeur des services des ressources financières de la Commission scolaire, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soient et ils sont par les présentes, autorisés au nom de la Commission scolaire, à signer conjointement tout contrat ou document relatif à l'emprunt, à consentir à toutes les clauses et garanties qu'ils jugeront non substantiellement incompatibles avec les présentes, à recevoir le produit net de l'emprunt ou, le cas échéant, à consentir à ce qu'il soit reçu par le fiduciaire et à en donner bonne et valable quittance, à apporter les amendements de forme qu'ils jugeront à propos ou opportuns, à poser tout acte et à signer tout autre document qu'ils jugeront, à leur discrétion, nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

**7. QUE**, le cas échéant, l'une ou l'autre de ces mêmes personnes soient autorisées à livrer les titres au fiduciaire pour permettre à ce dernier de les certifier, à signer tout document nécessaire à cette fin et à leur livraison définitive aux acheteurs.

**8. QUE**, le cas échéant, les signatures imprimées, gravées ou lithographiées de deux de ces cinq personnes soient apposées sur les titres et les coupons d'intérêts.

**9. QUE** dans la mesure où l'emprunt s'effectue par émission d'obligations, la Commission scolaire s'engage à respecter la tarification négociée par le ministre des Finances du Québec et à payer, à même le produit de l'emprunt, les honoraires du fiduciaire, les honoraires et frais du conseiller juridique, les frais d'impression de l'imprimeur pour des travaux effectués pour la réalisation de l'emprunt jusqu'à la livraison des titres.

**CC-98-120**

Emprunt à long  
terme  
Suite...

10. **QUE** dans la mesure où l'emprunt s'effectue par émission d'obligations, les honoraires annuels du fiduciaire soient payés annuellement par la Commission scolaire en conformité avec la tarification en vigueur négociée par le ministère des Finances du Québec avec les fiduciaires, à même les revenus du fonds d'opérations courantes et fassent l'objet d'une subvention du ministère de l'Éducation.

11. **QUE** la Commission scolaire autorise le directeur général à effectuer tous les paiements en capital, d'intérêts et de prime, le cas échéant, requis à l'égard des titres et à effectuer tous les paiements d'honoraires, le cas échéant, frais et dépenses à encourir par la Commission scolaire aux fins des présentes.

12. **QUE** la présente résolution remplace toutes les résolutions antérieurement adoptées pour les mêmes fins.

**ADOPTÉE**

Par la suite, après analyse et discussions,

**CC-98-121**

Démission/  
Réjean Simard

**CONSIDÉRANT** la lettre de démission de M. Réjean Simard, présentée à la Commission scolaire en date du 4 septembre 1998, conformément à l'entente intervenue entre la Commission scolaire Baie-des-Ha ! Ha ! et ce dernier ;

**CONSIDÉRANT** l'assentiment du Conseil provisoire relativement à ladite entente (résolution CP-97-94) ;

**Il est proposé par Mme Diane Tremblay  
et résolu :**

De prendre fait et acte de la démission, pour fin de retraite, de M. Réjean Simard, à compter du 30 novembre 1998.

**ADOPTÉE****CC-98-122**

Contrat/toiture  
école St-Antoine

Puis, après étude et discussions,

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de service des ressources matérielles;

**Il est proposé par M. Rémy Simard  
et résolu :**

D'octroyer le contrat de réfection de la toiture de l'école Saint-Antoine au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Plante & Frères inc., pour un montant total de 41 811,59\$, toutes taxes incluses.

**ADOPTÉE****CC-98-123**

Modification/  
Contrat mécanique/ateliers/Centre de formation en équipement motorisé

**CONSIDÉRANT** les délais très courts ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de service des ressources matérielles ;

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean  
et résolu :**

D'entériner la décision prise par le directeur général, à l'effet d'octroyer les contrats pour l'exécution des travaux supplémentaires en mécanique, dans le cadre du réaménagement des ateliers au Centre de formation en équipement motorisé, aux firmes suivantes :

- Ferblanterie F.M. inc., pour les travaux de mécanique, au coût total de 65 794,30\$ ;
- Mégawatt, pour les travaux d'électricité, au coût total de 13 630,46\$

**ADOPTÉE**

**CC-98-124**  
Sous-contrats/  
agrandissement  
école André-  
Gagnon

Par la suite,

**CONSIDÉRANT** la délégation de pouvoirs au directeur général dans le dossier d'agrandissement de l'école André-Gagnon (voir la résolution CC-98-89) ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de service des ressources matérielles;

**Il est proposé par M. Rino Beaulieu  
et résolu :**

D'octroyer les contrats pour l'exécution de travaux d'agrandissement à l'école André-Gagnon, aux firmes suivantes :

- La Réserve de Bois, pour l'achat des matériaux de construction, au coût total de 28 765,74 \$ ;
- Progypse, pour le revêtement acrylique, au coût total de 20 068,41 \$ ;
- Couverture du Saguenay inc., pour le contrat de la toiture, au coût total de 25 183,57 \$.

**ADOPTÉE**

**CC-98-125**  
Achat de  
camions

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de service des ressources matérielles ;

**Il est proposé par M. Michel Girard  
et résolu :**

De retenir, pour l'achat de deux camions usagés requis par le centre de formation professionnelle Dominique-Racine, dans le cadre des achats d'immobilisation (nouveau programme et ajout de places élèves) prévus au budget 1998-1999, le plus bas soumissionnaire conforme, soit :

- Le Centre du camion St-Paul Ford → 89 719,50\$

le tout sous réserve des deux inspections prévues à l'appel d'offres.

**ADOPTÉE**

Puis,

**CC-98-126**  
Comité code  
d'éthique et de  
déontologie

**CONSIDÉRANT** le règlement N° 02-1997 relatif au Code d'éthique et de déontologie des commissaires :

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de donner suite à l'article 8.1 du même règlement :

**Il est proposé par Mme Diane Tremblay  
et résolu :**

De constituer un comité formé des personnes suivantes, lequel sera chargé de l'application (surveillance, réponses aux plaintes et garantie de suivi) du code d'éthique et de déontologie des commissaires :

M. Lucien Houde, directeur général  
Mme Sylvie Belzile, commissaire  
Mme Lise Blackburn, commissaire  
M. Rino Beaulieu, commissaire substitut  
Mme Diane Perron, commissaire substitut

Par la suite,

**CC-98-127**  
Projet de ré-  
orientation de  
Madie

La directrice générale adjointe, Mme Ginette Gilbert, fournit des explications sur la Corporation Madie inc.

**CC-98-127**  
Projet de ré-orientation de Madie  
Suite...

**ATTENDU QUE** les commissions scolaires de la région se sont associées à Madie en 1996 pour transformer le projet en entreprise de production de matériel didactique;

**ATTENDU QUE** les commissions scolaires ont à l'époque octroyé à Madie une somme globale de 48 000\$ comme fonds de démarrage de la nouvelle entreprise;

**ATTENDU QUE** les commissions scolaires exigeaient que Madie fonctionne sur des principes d'entreprise privée et donc, qu'elle devienne rentable;

**ATTENDU QUE** les employés réguliers de Madie souhaitent poursuivre la croissance de l'entreprise et perpétuer la coopération étroite déjà en place avec les commissions scolaires de la région;

**ATTENDU QUE** les commissions scolaires réévaluent leur participation dans des entreprises du type de Madie et que ces réflexions s'intègrent à toute l'opération de fusion des commissions scolaires;

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay mandate la directrice générale adjointe, Mme Ginette Gilbert, en collaboration avec les deux représentants de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, pour entreprendre les discussions avec les employés actuels de Madie, au regard de leur demande de prendre possession, sous forme d'entreprise privée, de la Corporation de Madie.

**ADOPTÉE**

**CC-98-128**  
Répondante/  
Loi 65

**CONSIDÉRANT** les stipulations de l'article 8 de la Loi 65 sur l'Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.Q. 1982, chap. 30) ;

**Il est proposé par M. Charles Lavoie et résolu :**

De désigner Mme Monique Girard, chef de secrétariat, comme responsable de l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels, au sein de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

**ADOPTÉE**

**CC-98-129**  
Règlement  
N° 98-03/ sessions du Conseil

**CONSIDÉRANT** que le Conseil des commissaires, lors de sa séance ordinaire régulière du 18 août 1998, a fait connaître son intention d'adopter, le 13 octobre 1998, un règlement portant le numéro 98-03, ayant pour objet de fixer le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay ;

**CONSIDÉRANT** que les avis requis par la loi ont été donnés;

**Il est proposé par Mme Diane Durand et résolu :**

**Que** le Conseil provisoire adopte le règlement N° 98-03, ayant pour objet de fixer le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, de la manière suivante:

**JOUR:** les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois, sauf en juillet  
**HEURE:** 19 h 30  
**LIEU:** Centre administratif  
Salle des commissaires  
36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, G7H 1W2

Conformément à l'article 394 de la Loi sur l'instruction publique, ce règlement entre en vigueur le jour de la publication de l'avis public de son adoption.

**ADOPTÉE**

**CC-98-130**  
Adhésion/  
Chambre de  
commerce de  
La Baie

**Il est proposé par M. Régis Richard  
et résolu :**

De défrayer le coût de l'adhésion, au montant de 200\$, à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Ville de La Baie, pour l'année scolaire 1998-1999.

**ADOPTÉE**

**CC-98-131**  
Adhésion/  
Chambre de  
commerce de  
Chicoutimi

**Il est proposé par Mme Diane Durand  
et résolu :**

De défrayer le coût de l'adhésion, au montant de 115,03\$, à la Chambre de commerce de Chicoutimi, pour l'année scolaire 1998-1999.

**ADOPTÉE**

**CC-98-132**  
Adhésion/  
SODEB

**Il est proposé par Mme Diane Perron  
et résolu :**

De défrayer le coût de l'adhésion, au montant de 250\$, à la Société de développement économique de Ville de La Baie, pour l'année scolaire 1998-1999.

**ADOPTÉE**

**CC-98-133**  
Représentant/  
de la C.s.  
Polymonde

Par la suite,

**Il est proposé par M. Régis Richard  
et résolu :**

De désigner M. Bertrand Tremblay, directeur des services éducatifs «adultes», pour agir comme représentant de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay au sein de la Corporation Polymonde.

**ADOPTÉE**

**CC-98-134**  
Entente/Sports,  
arts et études/  
Programme de  
hockey

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné  
et résolu :**

D'autoriser la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Lucien Houde, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le protocole d'entente avec Les Saguenéens «junior majeur», dans le cadre du Programme sports, arts et études dispensé à la polyvalente Dominique-Racine.

**ADOPTÉE**

**CC-98-135**  
Formation sur la  
Loi 180

Le directeur général informe d'un projet de formation ayant pour thème «Un nouveau territoire, de nouveaux partenaires politiques, de nouveaux défis pour les écoles, centres et services», qui sera dispensé par M. Michel Paquet, le 21 octobre 1998, à l'intention des commissaires et du personnel de cadre et de gérance de la Commission scolaire.

Après discussions,

**Il est proposé par Mme Ruth Gagnon  
et résolu :**

D'autoriser la participation des membres du Conseil des commissaires à une activité de formation ayant pour thème «Un nouveau territoire, de nouveaux partenaires politiques, de nouveaux défis pour les écoles, centres et services», qui sera dispensée par M. Michel Paquet, à Chicoutimi, le 21 octobre 1998.

**ADOPTÉE**

**CC-98-136**  
Délégation/ As-  
semblée gé-  
nérale du  
CCSR-02

**Il est proposé par M. Rémy Simard  
et résolu :**

D'autoriser la participation des membres du Conseil des commissaires à l'Assemblée générale spéciale du Conseil des commissions scolaires de la région 02, qui aura lieu à Alma, le 15 octobre 1998.

**ADOPTÉE**

**CC-98-137**  
Demande de  
prêt de local

Mme la Présidente fait part d'une demande de prêt de local, et ce gratuitement, reçue de la part de la Corporation de la restauration des Ha ! Ha ! de Ville de La Baie. Cette corporation travaille à la mise en place du projet «Monument-Art», conçu par l'artiste Jean-Jules Soucy, lequel comprend notamment trois éléments : la restauration de l'ancienne rivière Ha ! Ha !, la Place des Ha ! Ha ! et la Pyramide des Ha ! Ha !

**Il est proposé par Mme Jacqueline Asselin  
et résolu :**

D'autoriser le prêt d'un local du centre de services de La Baie ou encore d'une école, à la Corporation de la restauration des Ha! Ha! de Ville de La Baie, et ce, jusqu'à la fin de juin 1998.

**ADOPTÉE**

Après que Mme la Présidente eut introduit les deux dossiers suivants, et après étude et discussions,

**CC-98-138**  
Conciergerie/écoles  
St-Joseph et La  
Source (Chic)

**Il est proposé par Mme Diane Durand  
et résolu :**

De mandater le directeur général pour analyser l'opportunité de mettre sur pied un service de conciergerie en régie plutôt qu'à contrat pour l'une et l'autre des écoles St-Joseph (secteur de La Baie) et La Source (secteur de Chicoutimi).

**ADOPTÉE**

**CC-98-139**  
Économie  
d'énergie

**Il est proposé par Mme Diane Durand  
et résolu :**

De mandater le directeur général pour analyser l'état actuel du dossier de l'économie d'énergie et, s'il y a lieu, étudier l'opportunité de recourir aux services d'une personne ou d'une firme spécialisée dans ce domaine pour une réponse adéquate aux besoins identifiés, le cas échéant.

**ADOPTÉE**

**CC-98-140**  
Ordre des ingé-  
nieurs du Qué-  
bec

Monsieur le commissaire Régis Richard rappelle que la Régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean de l'Ordre des ingénieurs du Québec soulignera l'apport de la Commission scolaire de Chicoutimi à la naissance de l'enseignement du génie dans notre région, lors d'une activité qui aura lieu le 14 novembre 1998, dans le cadre de ses fêtes du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'enseignement du génie. Des personnalités du domaine de l'éducation seront parmi les invités spéciaux. La Commission scolaire pourrait être représentée, en plus de la présidente et du directeur général de la Commission, par MM. René Tremblay, ex-directeur général de la Commission scolaire de Chicoutimi, Ulric Blackburn qui a présidé la destinée de cette même commission scolaire et Gérard Tremblay, ex-commissaire de la Commission scolaire de la Cité de Chicoutimi.

**Il est proposé par M. Régis Richard  
et résolu :**

De défrayer le coût de six billets à 50\$ chacun, en vue de permettre la représentation de la Commission à une activité au cours de laquelle la Régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean de l'Ordre des ingénieurs du Québec soulignera l'apport de la Commission scolaire de Chicoutimi dans le cadre de la naissance de l'enseignement du génie dans notre région.

**ADOPTÉE**

**CC-98-141**  
Rapport de la  
présidente

Mme la présidente Liz S. Gagné fait part des informations suivantes concernant certaines représentations qu'elle a assurées au cours des deux dernières semaines :

Le 23 septembre, l'inauguration du Centre Jeunesse de Ville de La Baie;

Le 25 septembre, une rencontre du Bureau de direction de la Fédération des commissions scolaires du Québec, où il fut notamment question de l'ouverture du poste de directeur ou directrice générale (on est en attente des candidatures), du mode de fonctionnement et des attentes, de la rémunération des commissaires, des priorités et politiques des services éducatifs, etc.

Le 28 septembre, participation à une émission de télévision avec Vidéo Déry sur l'intégration des commissions scolaires;

Le 1<sup>er</sup> octobre, inauguration de l'exposition «Le Réveil La Baie, à la page depuis 20 ans», organisée par le Musée du Fjord de Ville de La Baie;

Le 5 octobre, rencontre du «caucus» régional du Parti québécois, concernant la rémunération des commissaires; Mme Jacqueline Asselin, commissaire, l'accompagnait;

Le 6 octobre, rencontre d'une journaliste du Cégep de Jonquière, relativement notamment à la mise en place de la nouvelle commission scolaire et des conseils d'établissement;

Le 7 octobre, une rencontre à la Maison d'accueil de la Ville de Chicoutimi, où on assistait au lancement officiel du dernier numéro de la Revue AL<sup>13</sup>, le magazine de l'aluminium, par le Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA).

Le 8 octobre, une rencontre avec les représentants du Carnaval Souvenir 1898 qui aura comme thème «L'enseignement d'autrefois», avec la participation de la Fabuleuse, qui a prêté son personnage «Mlle Thérèse»;

Le 8 octobre, rencontre avec des représentants de la Société de développement économique de La Baie concernant un prêt de local.

**CC-98-142**  
Rapport du di-  
recteur général

Monsieur le Directeur général présente un bref compte rendu des démarches auxquelles il a participé récemment ou interventions qu'il a faites dans certains dossiers d'importance, notamment :

**Quant à une participation à divers comités**

- ✓ La Table régionale des directrices et directeurs généraux s'est réunie le 24 septembre. Il y fut question entre autres, des comités MEQ-ADIGECS et du dossier de la formation professionnelle dans les cégeps; les directeurs généraux des cégeps ont été rencontrés et ce sujet sera également abordé au conseil d'administration du Conseil régional de concertation et de développement, le 15 octobre;
- ✓ Au conseil d'administration de Stéfi (Société de téléformation interactive), où il fut question entre autres, du dossier de l'autoroute électronique UBI (universalité, bi-directionnalité, interactivité) auquel les Commissions scolaires Baie-des-Ha! Ha!, De la Jonquière et Valin avaient adhéré. Les fonds de l'autoroute électronique ont été légués à Stéfi. Cette dernière termine officiellement ses activités le 31 décembre 1998. Un projet Stéfi II pourrait éventuellement voir le jour. C'est un dossier à suivre.

**Quant au budget 1998-1999 de la Commission scolaire**

- ✓ Le directeur général fait un rapport préliminaire sur l'évolution du budget 1998-1999 de la Commission au 30 septembre 1998, rapport qui a également été livré aux membres du Comité consultatif de gestion. Il précise les éléments majeurs qui ont un impact négatif sur le budget, soit l'allocation au transport scolaire moindre que celle prévue, un dépassement du paramètre enseignant (deux enseignants hors normes et certains engagements en éducation spécialisée) et un écart entre le financement, par le ministère de l'Éducation, des congés de mala-

die du personnel enseignant et les coûts assumés par la Commission scolaire. La direction générale, en collaboration avec la direction des services financiers, procédera, plus tôt que prévu, à la préparation d'un budget révisé.

### Quant à la mise en place de l'organisation

✓ Depuis environ une semaine, étant donné que l'organisation scolaire et la rentrée sont terminées, on est à mettre en place, avec les directions d'école, de service et de centre, les différents comités sur l'harmonisation des services. Des rapports suivront.

**CC-98-143**  
Vente du centre  
administratif  
Valin

Pour répondre à une interrogation de M. le commissaire Charles Lavoie, relativement à la vente du centre administratif de l'ex-Commission scolaire Valin, le directeur général précise qu'une analyse du dossier est en cours. On explore différentes avenues, autres que la vente du centre administratif, qui permettraient l'atteinte des objectifs de la résolution de l'ex-Commission scolaire Valin. L'échéancier a été fixé à la fin de novembre. On sera alors en mesure de prendre une décision, s'il y a lieu, quant à un appel d'offres par soumissions publiques.

**CC-98-144**  
Consortium de  
formation/Alcan

M. le commissaire Régis Richard donne de l'information relativement au lancement (auquel il assistait récemment) d'un Consortium de formation, formé de représentants de la Compagnie Alcan ltée, des Cégeps d'Alma, de Chicoutimi et de Jonquière, de l'Université du Québec à Chicoutimi et des Commissions scolaires De la Jonquière, du Lac-Saint-Jean et des Rives-du-Saguenay. Celui-ci prendra charge de la formation des travailleurs et travailleuses de l'usine d'Alcan, qui sera construite à Alma. M. Richard conclut en précisant que 90% de la formation sera dispensée dans la région et qu'un tel consortium constitue une première au Québec.

**CC-98-145**  
Sorties éducati-  
ves des élèves

En réponse à l'interrogation de M. le commissaire Rino Beaulieu quant à l'existence d'une politique sur les sorties éducatives des élèves à l'extérieur de la région, il est confirmé que leur autorisation relève du conseil d'établissement de chacune des écoles.

**CC-98-146**  
Transport sco-  
laire/St-Félix  
d'Otis

La directrice générale adjointe, Mme Ginette Gilbert, mentionne, en suivi à une intervention de Mme la commissaire Diane Durand, relative à une situation qui pourrait représenter un certain degré de dangerosité pour un élève qui doit traverser une voie double à St-Félix d'Otis, qu'une modification a été apportée quant au lieu de descente de cet élève et que ce changement ne génère aucun déboursé.

Enfin,

**CC-98-147**  
Communiqués

Les membres du Conseil ont reçu les communiqués suivants :

- ◆ Le calendrier des rencontres, pour l'année scolaire 1998-1999 ;
- ◆ Un document d'information sur le regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean ;
- ◆ La page de publicité, préparée par le Secrétariat général et parue dans la Revue AL<sup>13</sup>, le magazine de l'Aluminium, Vol. 4, N° 2, d'octobre 1998 publié par le Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA).

Sur ce, la séance se termine.

La présidente

Le secrétaire général



